



Parcours Linguistique d'Excellence au Lycée Français de Lomé

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du développement des parcours linguistiques d'excellence au sein de l'AEFE, nous projetons d'ouvrir à la rentrée 2023 pour les classes de seconde **une section SELO anglais** (Section européenne) qui mènera les élèves qui la suivront jusqu'en terminale. Ils se verront délivrer la mention « section européenne » sur leur diplôme du baccalauréat, si toutefois ils ont atteint le niveau requis.

En outre, pour aller plus loin dans sur cette voie, nous envisageons d'ouvrir, à la rentrée 2024, pour les meilleurs élèves de section européenne et des élèves venant de section internationale, le **Baccalauréat Français International (BFI)** - option anglais - qui se substituera dès cette année dans le réseau AEFE aux Sections Internationales sur le cycle terminal. Ce BFI permettra aux élèves de perfectionner leur niveau en langue anglaise et d'aller étudier plus aisément à l'étranger, en particulier dans les universités anglophones. Cette section sera accessible sur **examen d'entrée** en fin de seconde pour les élèves ne suivant pas déjà un cursus section internationale. Le critère de sélection étant le **niveau B2** du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Au collège, afin de préparer les élèves au mieux à intégrer ces sections sélectives, le LFL a décidé de faire des **groupes allégés en classe d'anglais** (3 professeurs pour 2 classes) sur tous les niveaux à partir de la 5^{ème}.

En sus, et dans le but de renforcer leurs compétences en langue, il sera proposé aux élèves volontaires, à partir de la 5^{ème}, une **option ELCE** (Enseignement en Langue et Culture Européenne) d'une heure hebdomadaire, ce qui représentera **4h d'anglais par semaine** pour les élèves !

Pour les 6^{èmes}, dans le but d'assurer la liaison école primaire/collège et le dispositif PARLE/ EMILE, nous continuerons de proposer aux élèves volontaires une heure de **DNL anglais** (Discipline Non Linguistique) en Histoire Géographie par semaine en plus de l'horaire hebdomadaire officiel de 3h. Après une expérimentation de quelques séances en début d'année, les élèves choisiront alors de poursuivre l'option ou non.

Aussi, si votre enfant est en classe de 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} à la rentrée 2022, nous aimerions savoir si vous souhaitez ou non l'inscrire à l'option ELCE afin de nous projeter sur ce nouveau dispositif linguistique.

Nous vous saurions gré de bien vouloir compléter le papillon suivant, de le découper et de le transmettre à la vie scolaire avant le 30 juin (par email ou déposé directement à la vie scolaire)

Merci par avance !

Lomé, le 20 juin 2022

Signature

Cas 2 : Elève de 5^{ème} qui arrive en 4^{ème}

Je soussigné....., responsable légal de

..... (NOM + Prénom de votre enfant)

souhaite ne souhaite pas l'inscrire à l'option ELCE pour l'année scolaire 2022-2023.

Lomé, le2022

Signature